

Adoption de la Déclaration de Rabat pour améliorer la santé des réfugiés et des migrants

19.06.2023 Adoption de la Déclaration de Rabat pour améliorer la santé des réfugiés et des migrants

Genève/Rabat – Les ministres et représentants des gouvernements ont adopté une déclaration politique novatrice, la Déclaration de Rabat, afin de renforcer l'engagement mondial en faveur de l'amélioration de la santé des réfugiés et des migrants.

La Déclaration de Rabat a été adoptée lors du segment de haut niveau de la troisième Consultation mondiale sur la santé des réfugiés et des migrants, qui s'est tenue du 13 au 15 juin 2023. L'événement, organisé conjointement par le Royaume du Maroc, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'OIM, l'organisme des Nations Unies chargé des migrations, et le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, a réuni des représentants gouvernementaux de 48 États membres des Nations Unies¹ et des observateurs, ainsi que des représentants d'organisations humanitaires, de la société civile, des communautés de réfugiés et de migrants, et des organismes des Nations Unies.

La réunion vise à promouvoir l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les systèmes de santé nationaux dans le cadre du mouvement mondial pour la couverture sanitaire universelle, et

à œuvrer en faveur de capacités résilientes et durables de prévention, de préparation et de réponse aux urgences sanitaires.

Une personne sur huit dans le monde est un migrant ou est déplacée de force en raison de facteurs tels que le conflit, la persécution, la dégradation de l'environnement ou l'absence de sécurité humaine et de possibilités.

En faisant le bilan des progrès accomplis dans le domaine de la santé des réfugiés et des migrants et en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, les pays soutenant la déclaration de Rabat se sont engagés à :

- accélérer les efforts pour améliorer la santé des réfugiés, des migrants et de leurs communautés d'accueil ;
- s'attaquer aux causes profondes qui ont un impact négatif sur leur santé, et ;
- s'efforcer d'inclure des considérations relatives à la santé et à la protection sociale dans les politiques nationales concernant les réfugiés et les migrants.

La déclaration réaffirme également le droit de tout être humain, y compris les réfugiés et les migrants, à jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible.

La reconnaissance des certifications professionnelles en matière de santé, l'amélioration des canaux d'information et de communication pour lutter contre les perceptions erronées et les mauvaises informations, la garantie d'environnements de travail sûrs pour les réfugiés et les migrants, ainsi que

l'investissement dans des systèmes de données inclusifs et appropriés et dans une recherche mondiale de haute qualité sont mis en avant dans la déclaration comme étant des éléments clés pour progresser en vue des objectifs.

Les pays qui la soutiennent s'engagent à inclure les populations réfugiées et migrantes et leurs communautés d'accueil dans les politiques et les plans de prévention, de préparation, de réponse et de relèvement aux pandémies et autres urgences de santé publique, tout en renforçant la collaboration internationale et transfrontalière.

Les parties prenantes s'engagent également à favoriser des mécanismes de financement inclusifs afin de réduire les pressions budgétaires sur les systèmes nationaux et de promouvoir la participation réelle des réfugiés et des migrants aux discussions sur les politiques de santé afin d'identifier et de concevoir des interventions appropriées pour leurs besoins en matière de santé.

Citations de responsables

« La tenue de cette réunion au Royaume du Maroc appuie les efforts inlassables de notre pays en faveur de la justice sociale, avec la conviction que la santé est un droit fondamental pour tous, y compris les migrants et les réfugiés. Dans ce contexte, le phénomène de la migration et de l'asile a toujours fait partie intégrante de l'histoire du Royaume du Maroc, puisque le Maroc est considéré comme un point d'intersection entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, et comme un point de transit, un pays d'accueil et un lieu

d'asile pour tous ceux qui le demandent ».

Khalid Ait Taleb, Ministre de la santé et de la protection sociale, Royaume du Maroc

« Les réfugiés et les migrants sont confrontés à des menaces importantes pour leur santé et à des obstacles considérables pour accéder aux services de santé dont ils ont besoin. Protéger la santé et la dignité des réfugiés et des migrants au cours de leurs périples souvent dangereux, et dans les pays qui les accueillent, est une question de droits de l'homme et de décence humaine. Parce que la santé pour tous, elle est pour tous, y compris pour les réfugiés et les migrants ».

Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

« L'objectif ultime de cette consultation est de promouvoir les interventions appropriées qui améliorent, protègent et préservent la santé et le bien-être de tous les réfugiés et migrants, ainsi que des communautés d'accueil. Cet objectif ne peut être atteint sans un engagement politique et une approche pangouvernementale. Cela suppose la participation de représentants des ministères de la santé, des finances, des affaires étrangères, de l'intérieur, de la planification et d'autres hauts responsables ».

Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional pour la Méditerranée orientale, Organisation mondiale de la Santé

« Les États membres se sont engagés aujourd’hui à ne laisser personne de côté dans la réponse aux besoins sanitaires des personnes déplacées de force. Leur engagement à non seulement inclure les réfugiés, les migrants et leurs communautés d’accueil dans les politiques et plans sanitaires nationaux, mais aussi à les inclure véritablement dans les discussions politiques sur la santé, constitue une avancée significative vers la couverture sanitaire universelle et mérite un appui mondial ».

Raouf Mazou, Haut-Commissaire adjoint aux opérations du HCR

« L’OIM est encouragée par la Déclaration de Rabat, qui présente des engagements globaux en faveur de la promotion de la santé des réfugiés et des migrants. Cette consultation sera une étape importante incarnant l’engagement politique des gouvernements à renforcer la collaboration mondiale et le soutien mutuel afin d’améliorer la santé des migrants et des réfugiés, et d’éclairer les prochaines réunions et forums de haut niveau sur la santé et la migration ».

Othman Belbeisi, Directeur régional de l’OIM pour la région MENA

Source

: <https://www.iom.int/fr/news/adoption-de-la-declaration-de-rabat-pour-ameliorer-la-sante-des-refugies-et-des-migrants>